

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 19 (1959)

Rubrik: Administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VI. Administration

I. Organes

a) Membres

Le total de nos membres s'élevait au 31 décembre 1959 à 354 soit 2 de moins qu'à la fin de l'année 1958. La dix-neuvième assemblée générale annuelle a siégé à Frauenfeld le 13 mai, sous la présidence de M. le Dr h. c. A. Meili, président. Après l'allocution présidentielle, M. Reutlinger, vice-président du Conseil d'Etat du canton de Thurgovie, salua l'assemblée au nom de la population et du gouvernement de ce canton qui accueillait pour la première fois les délégués de l'ONST. Cet hommage fut suivi de celui de M. le Conseiller national Bauer, Stadtmann.

Le rapport de la Direction, ainsi que le rapport annuel furent adoptés sans discussion, de même que les comptes de l'année 1958. Les directives de propagande présentées par M. le directeur Bittel reçurent l'approbation de l'assemblée qui passa à l'examen des modifications proposées aux articles 7 et 11 des statuts, concernant l'augmentation de frs 250.— à frs 400.— de la cotisation annuelle des membres de l'Office et de celle des membres du Comité qui passe de frs 10 000.— à frs 15 000.—. Ces propositions furent adoptées sans opposition et sans discussion.

b) Comité

Le Comité a tenu deux séances. A Berne, le 16 mars, il a adopté un rapport présenté par M. le directeur Bittel sur l'activité de l'Office depuis la dernière séance de l'année précédente et qui saluait notamment une toute récente décision du gouvernement français portant de ffrs 20 000.— à ffrs 50 000.—, à partir du 1^{er} juin 1959, le montant des devises mises à la disposition des touristes, par personne et par année. Au nom de l'Autorité fédérale, M. le ministre Clottu, chef de la Division des affaires administratives du Département politique fédéral, a remercié la direction de l'ONST de l'accueil qu'elle réserve aux jeunes fonctionnaires du Département politique qui doivent être orientés sur

les problèmes touristiques avant de gagner leurs postes à l'étranger. M. Bittel, puis M. Kunz, directeur de l'Office fédéral des transports, ont exprimé à leur tour leur gratitude à l'adresse du Département politique fédéral pour cette utile initiative. Le problème du financement de l'ONST fut ensuite longuement discuté et le Comité se rallia par 29 voix contre 2 à l'augmentation des cotisations mentionnées plus haut. Le programme d'action pour l'été et l'automne fut ensuite approuvé. La 46^e séance s'est tenue au Château de Lenzburg le 10 septembre. Après l'adoption du programme d'action pour l'hiver et printemps 1960, les membres du Comité ont procédé à l'élection du nouveau directeur de l'ONST, M. le Dr Werner Kämpfen, directeur de l'office du tourisme de Zurich. Au cours de cette même séance, M. Florian Niederer, directeur-adjoint, a été, en sus de ses fonctions habituelles, désigné comme chargé de missions spéciales.

c) Bureau

Le Bureau s'est réuni le 12 février, le 16 mars, le 27 août, le 29 septembre et les 10 et 11 décembre. En dehors de l'examen et de la discussion des rapports de la direction, des programmes d'action, des comptes annuels et du budget, il s'est prononcé sur diverses questions d'ordre interne, notamment le problème des traitements et indemnités dans diverses agences, le financement de l'ONST, de même que le choix du nouveau directeur et celui de nouveaux chefs pour les agences de Lisbonne et Madrid, de Buenos Aires et de Londres. Le Bureau a, en outre, donné son accord à l'admission de membres nouveaux: Verkehrsverband Thunersee, Thun; Kurverein Bad Scuol Tarasp-Vulpera; Verkehrsverein Wengen, Wengen; Camp-Bungalow-Club, Bern. Notre effort en vue du recrutement de nouveaux membres s'est poursuivi et il nous plaît de rendre hommage à la bonne volonté dont ont fait preuve des membres de notre Comité pour nous valoir de nouveaux appuis.

Plusieurs organismes et entreprises ont renforcé le montant de leur contribution. Citons à cet égard:

Monte Pente de Corbetta S.A., Châtel-St-Denis . . .	de Fr. 250.— à Fr. 400.—
Verkehrsverein der Stadt St. Gallen	de Fr. 750.— à Fr. 1000.—
Stadt St. Gallen, St. Gallen	de Fr. 500.— à Fr. 950.—

Verband Schweizerischer Kursaalgesellschaften, Bern	de Fr. 350.— à Fr. 400.—
Association des Intérêts de Genève, Genève	de Fr. 1000.— à Fr. 1500.—
Canton de Genève, Genève	de Fr. 4200.— à Fr. 8400.—
Société des Hôteliers de Genève, Genève	de Fr. 1000.— à Fr. 1500.—
Ville de Genève, Genève	de Fr. 3000.— à Fr. 7800.—
Berner-Oberland-Bahnen, Interlaken	de Fr. 250.— à Fr. 400.—
Association des Entreprises suisses de Monte-Pente, Funi-Luge et Télésièges, Aigle	de Fr. 500.— à Fr. 800.—
Wengernalp- und Jungfraubahn, Interlaken	de Fr. 500.— à Fr. 1000.—
Kur- und Verkehrsverein Arosa	de Fr. 250.— à Fr. 450.—

Certains membres qui n'étaient pas d'accord avec l'augmentation à frs 400.— de la cotisation annuelle se sont retirés ou sont inscrits comme contribuants volontaires dont le nombre total, opérant des versements allant de frs 50.— à frs 100.— par an s'est, par ailleurs, augmenté de 18 unités. Nous avons fourni à l'Office fédéral des transports la documentation nécessaire à l'établissement d'un projet de financement de notre Office dès 1961.

2. Personnel

L'effectif du personnel de l'ONST, à fin décembre 1959, s'établit comme il suit:

Zürich	38	(38)	
Agences	<u>200</u>	<u>(204)</u>	9 (6) volontaires
Total	238	(242)	
	229	(236)	personnel permanent

Au 31 décembre 1959, l'effectif des agences s'élevait à:

Amsterdam	15 (16)	1 volontaire	Milan	9 (9)	1 volontaire
Bruxelles	19 (19)		New York	23 (23)	1 volontaire
*Buenos Aires	4 (4)		Nice	3 (3)	
*Le Caire	4 (4)		Paris	31 (30)	2 volontaires
Francfort	19 (20)	1 volontaire	Rome	7 (7)	
*Copenhague	3 (1)		*San Francisco	5 (5)	
*Lisbonne	3 (4)		Stockholm	6 (7)	
Londres	38 (40)	3 volontaires	Vienne	7 (8)	
*Madrid	4 (4)				

* Sans vente de billets.

Les chiffres entre parenthèses donnent l'effectif de l'année précédente.

L'effectif du personnel des agences a légèrement diminué; mais il ne s'agit que d'un état provisoire auquel il sera remédié par l'engagement d'aides temporaires. Nous devons nous attendre à renforcer l'effectif du personnel à la suite du développement des affaires et du développement de l'activité des agences et de la vente des billets. Au cours de la saison d'été, nous avons mis à la disposition des agences 29 aides temporaires qui se composaient de 21 employés CFF, de 5 employés venant de l'économie privée et de 3 employés recrutés sur place. Le personnel temporaire était réparti comme il suit:

Amsterdam	1	New York	1
Bruxelles	7	Paris	13
Londres	5	Rome	1
Milan	1		

Dans le but d'approfondir et de compléter les connaissances techniques du personnel des agences, en le mettant en contact avec l'équipement touristique de la Suisse dans le plus grand nombre de ses activités, nous avons organisé des voyages d'étude en groupes dans la Suisse Nord-Orientale, au Tessin, dans les Grisons et au Valais; des employés des agences d'Amsterdam, de Bruxelles, du Caire, de Francfort, de Londres, de New York, de Paris et de Vienne y ont pris part. Nous avons bénéficié du concours des syndicats d'initiative locaux et régionaux et des entreprises de transport. Nous veillerons, à ce que la formation du personnel des agences soit plus poussée encore. En février 1959, une conférence a réuni les organes compétents des CFF et des PTT, et les employés de nos agences qui sont chargés de l'acquisition; le programme d'action a été longuement discuté et des dispositions sont prises pour en assurer l'exécution.

M. Henri Pillichody, directeur de notre agence de New York s'est retiré le 1^{er} avril 1959, touché par la limite d'âge, et la direction de l'agence est assumée par M. Hans Bärtschi. Le 1^{er} août 1959, ce fut le tour de M. le Dr Samuel Blaser, directeur de l'agence de Paris, à qui M. Armand Bourgnon, qui dirigeait celles de Lisbonne et de Madrid, a succédé. En février, nous avons repris à Copenhague les locaux de la Swissair et nous avons organisé notre propre représentation; la Swissair s'était chargée de représenter nos intérêts au Danemark confiés à M. H. Zimmermann qui travaillait à l'agence de Madrid.